



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2010

## LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DÉPLORE LA DÉTÉRIORATION CONTINUE DES INFRASTRUCTURES COLLÉGIALES

(TORONTO) Dans son *Rapport annuel 2010*, diffusé aujourd'hui, le vérificateur général Jim McCarter déplore la détérioration des immeubles ainsi que l'arriéré croissant de travaux d'entretien sur les campus des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

« Les fonds octroyés par la province sont loin d'être suffisants pour assurer l'entretien de ces immeubles, dont beaucoup ont plus de 30 ans, a déclaré M. McCarter aujourd'hui après le dépôt de son rapport. Les collèges étaient heureux de recevoir les récents fonds fédéraux-provinciaux de stimulation de l'infrastructure, mais ces fonds ont surtout été affectés à de nouveaux projets plutôt qu'à l'entretien des immeubles existants. Le problème des infrastructures vieillissantes n'a pas encore été abordé. »

Au cours des 10 dernières années, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a versé 13,3 millions de dollars par an aux collèges pour l'entretien des installations, montant complété par des subventions occasionnelles d'environ 27 millions de dollars par an en moyenne pour l'entretien des infrastructures.

Cependant, d'après une norme établie sur l'entretien des immobilisations, les collèges ontariens auraient dû recevoir entre 80 et 135 millions de dollars par an au cours des quatre derniers exercices pour le renouvellement de l'infrastructure — soit à peu près le double des sommes reçues.

Le vérificateur général a notamment constaté ce qui suit :

- Selon le système de gestion des biens, en avril 2010, l'arriéré de travaux d'entretien et de réparation dans les collèges était estimé à bien au-delà de 500 millions de dollars. Cet arriéré augmente chaque année et pourrait atteindre 1 milliard de dollars dans 15 ans.
- Le coût des réparations en retard considérées comme critiques et à effectuer au cours de la prochaine année était évalué à plus de 70 millions de dollars.
- Les administrateurs des collèges affirment qu'ils ont dû puiser dans leurs budgets de fonctionnement pour réparer des immeubles dans les cas de détérioration les plus urgents.
- Le Ministère s'emploie à mettre en œuvre un processus de planification des immobilisations à long terme mais, au moment de notre vérification, il ne disposait pas d'un plan formel pour surveiller la gestion des sommes investies par la province dans les infrastructures des collèges.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joël Ruimy  
Communications  
(416) 327-2336